



UNION SPORTIVE MUNICIPALE DE MALAKOFF

3, PLACE DU 14-JUILLET - 92240 MALAKOFF - TEL. 01.47.46.77.01

ECOLE DE TENNIS

BULLETIN D'INSCRIPTION
(enfants nés entre 2001 et 2012)

saison 2018-2019

NOM DE L'ENFANT.....
 Prénom.....
 Date de naissance
 Adresse complète
 Ville
 Adresse e-mail **PERSONELLE (sert pour la réservation par internet)**@
 Portable parents..... Portable enfant.....
 Nom des parents ou de l'émetteur du chèque
 Niveau tennis obtenu
 Ou classement

HORAIRES PROPOSÉS PAR L'ÉCOLE DE TENNIS

Les cours auront lieu dans les salles Balzano (complexe sportif Marcel-Cerdan)

- le lundi de 17 h 30 à 19 h 30 (dans deux salles)
- le mardi de 17 h 30 à 19 h 30 (dans une salle)
- le mercredi de 12 h à 21 h (dans deux salles)
- le jeudi de 17 h 30 à 19 h 30 (dans une salle)
- le vendredi de 17 h à 21 h (dans une salle)
- le samedi de 9 h à 14 h (dans une salle)

Sur la dalle Védrières - Le mercredi de 14 h à 17 h et le samedi de 10 h à 15 h

Veillez nous indiquer les disponibilités horaires les plus larges possible

Disponible : jour de h à h
 jour de h à h
 jour de h à h

TARIF DES COTISATIONS

COTISATION : habitant Malakoff : 215 €
 habitant hors Malakoff : 265 €

Une réduction de 25 € sera appliquée pour les cours en extérieur (soit 190 ou 240 €)

Cotisation comprenant : l'inscription jeunes + école de tennis + licence FFT + assurance.

Document à joindre pour chaque inscription (tout dossier incomplet sera refusé)

- un bulletin d'adhésion à l'USMM daté et signé
- 4 enveloppes timbrées (**11x16**) avec vos nom et adresse (obligatoire) 6 pour deux enfants 8 pour trois (avec nom de l'enfant si différent des parents)
- un chèque du montant global des inscriptions à l'ordre de l'USMM tennis
- un bulletin d'inscription par adhérent
- un **certificat médical obligatoire pour les nouveaux adhérents pour les anciens joueurs vous devez remplir le questionnaire au verso de cette fiche** (le certificat médical étant valable 3 ans)